

Sommaire de la perspective économique

Les importantes mesures de relance mises en œuvre ont permis à l'économie canadienne de se relever de la récession. Cependant, même si les bénéfices des sociétés ont augmenté, l'investissement des entreprises dans l'économie a bel et bien diminué au cours des derniers mois.

Heureusement, les différents ordres de gouvernement au Canada ont eu la bonne idée de maintenir leurs mesures de relance cette année. S'ils les avaient retirées trop tôt et avaient réduit les dépenses publiques, la table aurait probablement été mise pour une récession double.

Il est encore trop tôt pour dire si les entreprises du secteur privé sauront combler le vide que laissera le retrait des mesures de relance et la diminution des dépenses de consommation. Si elles en sont incapables et que le gouvernement fédéral ne prévoit rien de mieux que de réduire les impôts en se croisant les doigts, les jeux sont faits et les probabilités d'un avenir meilleur sont minces.

En moyenne, les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- L'activité économique (PIB) devrait augmenter d'une moyenne de 2,8 % en 2010 et de 3 % en 2011.
- Le chômage devrait s'établir à une moyenne de 8,3 % cette année et à 7,8 % en 2011.
- L'inflation des prix à la consommation devrait monter à 1,7 % en 2010 et à 2,0 % en 2011.

Ce n'était pas un bar ouvert? Mais qui paiera la note?

Le cycle d'expansion et de ralentissement économique arrive à sa fin et on se demande qui paiera la note et les coûts de nettoyage. Ceux qui ont profité le plus du cycle d'expansion espèrent refiler la facture au public en réduisant les services publics. Bas les pattes! En plus de ne pas être juste, ce ne serait pas suffisant : il faut réformer le régime fiscal pour empêcher l'émergence d'un nouveau cycle d'expansion et de ralentissement.

Un régime minceur pour le secteur public dans l'économie?

L'allégation voulant que les dépenses publiques au Canada soient trop élevées et que nous devions les réduire pour empêcher l'émergence d'une crise financière est un mythe. La réalité est tout autre : en proportion de l'économie, les dépenses du secteur public, les revenus et le service à la dette n'ont jamais été aussi bas depuis des décennies. Tous les ordres de gouvernement ont perdu du tour de taille, le gouvernement fédéral en tête de liste. Une grande majorité de Canadiens se trouveraient avantagés par une augmentation des dépenses publiques et non par une réduction de celles-ci.

La croissance de l'emploi est essentielle à la croissance économique à court et à long terme

Les mesures de relance économique ont eu des retombées positives sur l'emploi et la croissance; cependant, elles doivent être retirées progressivement bientôt. Il s'ensuivra un ralentissement de la croissance de l'emploi à mesure que s'améliore l'économie. Les gouvernements doivent maintenir la relance, mais ils doivent aussi recentrer leur point de mire sur les difficultés que présentera la croissance de l'emploi à long terme.

Quels facteurs exercent une pression à la hausse, à la baisse puis de nouveau à la hausse sur l'inflation?

Les taux d'inflation ont évolué en dents de scie au cours des deux dernières années, et ils sont sur le point de remonter de nouveau. Trois principaux facteurs expliquent les variations de l'inflation : le prix du pétrole, le prix du logement et les taxes de vente.

L'économie s'améliore mais les négociations se compliquent

L'économie s'améliore peut-être, mais les négociations du secteur public deviennent de plus en plus difficiles. Et pour cause, les gouvernements cherchent à réduire leurs dépenses. Voilà qui n'est pas sans rappeler ce que l'on a observé après la dernière récession.

Le Climat économique pour les négociations est un trimestriel publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

* Veuillez noter que les mots soulignés sont des hyperliens disponibles dans la version électronique.

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Ce n'était pas un bar ouvert? Mais qui paiera la note?

La fête est maintenant terminée et la question s'impose
« Mais qui paiera la note et les frais de nettoyage? »

« Quelle fête? », demanderont plusieurs.

Si vous avez l'impression d'avoir raté cette fête récemment, vous n'êtes pas les seuls. La plupart *l'ont bel et bien ratée*. Même si d'aucun en connaissait l'existence, ils n'avaient ni l'argent ni le temps d'y participer. La plupart [planchaient d'interminables heures](#) seulement pour joindre les deux bouts.

Les préparatifs étaient déjà en cours depuis plusieurs années mais au Canada, la fête des excès a véritablement pris son envol il y a dix ans en 2000 lorsque le gouvernement fédéral a réduit radicalement l'impôt sur le revenu des sociétés et sur les revenus des mieux nantis.

La banque centrale, pour sa part, s'est contentée d'amplifier la situation en abaissant les taux d'intérêts. Pour couronner le tout, la déréglementation a suscité l'emballement que suscite l'annonce d'un « bar ouvert ». Les fêtards aguerris se sont armés de leurs alambiques et ont concocté encore plus de cocktails à base d'instruments financiers dérivés.

Comme le tenancier n'exerçait qu'un faible contrôle sur ce labo d'expérimentation de cocktails financiers, quelques vestons chics se sont amusés à vendre, par la porte arrière, ces produits mortels à forte teneur en bénéfice à des investisseurs et des fonds de pension sans méfiance.

De l'allée centrale, la fête semblait réussie! Pour les laissés-pour-compte, semble-t-il, c'était la meilleure façon de joindre le bal. Ces mélanges d'instruments étaient si vides qu'ils étaient désignés uniquement par d'obscurs acronymes : CDO, SIV, CDS, PCAA, etc. Au grand jour, ils se sont évaporés dans l'air et n'ont laissé que gueule de bois déplaisante.

Le moment est venu de passer à la caisse. Et le coût du nettoyage à lui seul se chiffre déjà dans les billions de dollars à l'échelle mondiale et dans les centaines de milliards de dollars au Canada seulement.

La question de savoir qui paiera cette facture est une question fondamentale avec laquelle devront jongler les politiciens et les stratèges du budget au cours des prochaines années.

Le nettoyage n'est pas encore terminé et déjà, quelques-uns des principaux enquêteurs sonnent l'alarme à propos des déficits gouvernementaux et exercent une forte pression pour réduire les dépenses publiques. En moussant le ressentiment à l'égard de la rémunération, du régime de pension et des avantages sociaux des travailleurs du secteur public, ces derniers deviennent la cible toute choisie pour une population déjà frappée fortement par la récession.

La réalité des excès des entreprises et des régimes de pension platine des cadres de direction s'efface déjà de la mémoire du public – et leur petite fête privée reprend de nouveau.

Le marché boursier est revenu en selle, les banques génèrent des [milliards en bénéfices](#), Wall Street et Bay Street distribuent les bonis et les fonds spéculatifs sont de nouveau sur la touche, avides de mettre la main sur des biens publics à bon marché grâce à une privatisation par « vente à sacrifice ».

Certains gouvernements ont même l'odieux de réduire encore davantage le taux d'imposition des sociétés, ce qui entraîne la perte de dizaines de milliards de dollars en recette publique alors que l'on réduit les dépenses dans les services publics, que les hôpitaux mettent à pied du personnel et ferment des lits.

Ce n'est pas une coïncidence si les gouvernements les plus enclins à réduire l'impôt sur le revenu des sociétés – comme les gouvernements fédéral, de Colombie-Britannique et du Nouveau-Brunswick – ont aussi été les premiers à geler les salaires et les dépenses dans le secteur public.

Les conservateurs se plaisent à répéter : « c'est l'auteur du crime qui doit faire du temps (ou payer une amende) ».

Le même principe devrait aussi s'appliquer aux crimes économiques. Ceux qui ont profité de la période de prospérité et ont provoqué la crise économique devraient payer pour la fête et les frais de nettoyage.

Cependant, comme toujours, la facture est refilée aux travailleurs du secteur public et au public. Tous en seront affectés sauf les mieux nantis de la société parce que les services publics représentent une [excellente affaire](#) pour une grande majorité de Canadiens.

Les conservateurs prétendent encore une fois que nous devons « [partager la douleur](#) » et que les réductions d'impôt jumelées aux réductions des dépenses publiques sont les solutions idéales pour stimuler l'économie et ce, même si leurs [propres données probantes](#) montrent le contraire.

Qu'à cela ne tienne, il n'en demeure pas moins que la notion de partage était fort moins populaire lorsque les gains suivaient la courbe montant, comme en font foi de nombreuses études réalisées par [les économistes des instituts de politique](#), des organismes de statistiques et même des [grandes banques](#).

Certes, peut-être avons-nous besoin d'une croissance économique pour augmenter les revenus, mais pas à n'importe quel prix et pas si elle n'entraîne pas de retombée. Comment pouvons-nous escompter un résultat différent si nous recyclons les mêmes politiques économiques?

Il n'est pas ici question de représailles ou de simple justice. À moins d'une justice économique, nous paierons tous pour ces coûts, encore et encore. Nous devons prendre dès aujourd'hui des mesures pour empêcher de nouveau l'émergence du préjudiciable cycle d'expansion et de ralentissement.

D'aucun diront que pour innover et prospérer, nous devons récompenser le risque. Mais il n'est pas question de risque si l'on se contente de jouer avec l'argent des autres, si le rendement est élevé en période d'expansion et les pertes minces en période de ralentissement, et si le gouvernement vient toujours renflouer les coffres en cas d'erreur et, incidemment, refiler la facture aux autres.

La question s'impose donc, que faut-il faire pour acquitter les frais de nettoyage et pour empêcher le développement d'un autre cycle d'expansion et de ralentissement économique?

Tout d'abord, il faut revoir le système fiscal qui encourage les PDG à manipuler le cours des titres afin d'en dégager des profits personnels et empêcher les spéculateurs de mettre en jeu l'argent des autres, de déduire le coût d'emprunt de cet argent *puis de bénéficier d'un taux d'impôt sur le revenu de moitié* celui que l'on impose aux personnes qui travaillent pour gagner leur vie.

En plus d'être injuste, la déduction pour options d'achat d'actions est aussi [grandement préjudiciable](#) à l'économie et devrait être entièrement éliminée. Les gains en capital à court terme devraient être entièrement imposés, et les gains en capital à plus long terme devraient être indexés à l'inflation. En plus d'encourager des investissements à plus long terme, et de réduire la spéculation, ces deux mesures contribueraient aussi à enrichir les coffres du gouvernement fédéral d'environ 10 milliards de dollars par année.

Les réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés [n'ont pas réussi à stimuler](#) l'investissement et la croissance de la productivité au Canada. Les réductions additionnelles prévues par les gouvernements fédéral et provinciaux devraient être annulées. De cette façon, on pourrait augmenter les revenus du gouvernement fédéral de [près de six milliards de dollars](#) par année et de 15 milliards de dollars par année si les taux d'imposition du gouvernement fédéral étaient rétablis au niveau où ils étaient en 2006.

Le Canada et d'autres pays auraient avantage à instaurer un « [impôt sur les opérations financières](#) » pour contrôler ou ralentir la spéculation préjudiciable. Les recettes générées par cette mesure fiscale pourraient être réacheminées à des fins plus productives, par exemple, la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement.

À elles seules, ces mesures fiscales pourraient rapidement éliminer les déficits sans contraindre d'innocents observateurs à en faire les frais en raison des réductions dans les services publics.

Elles contribueraient également à nous remettre en selle vers une croissance économique plus stable, équitable et durable : une croissance saine et non une croissance coûte que coûte.

Un régime minceur pour le secteur public dans l'économie?

Les gouvernements n'ont pas un problème de dépenses, ils ont un problème de revenus.

Un mythe commode circule de plus en plus au Canada : les dépenses publiques sont trop élevées et les gouvernements doivent les réduire pour empêcher l'émergence d'une crise fiscale.

Les groupes de pression du milieu des affaires et certains commentateurs des médias s'emploient à susciter l'hystérie par rapport aux dépenses publiques et aux déficits, et à éteindre le ressentiment contre les travailleurs du secteur public.

Cet effort semble concerté dans le but de favoriser un appui aux réductions des dépenses dans les services publics, à d'autres réductions d'impôt, à la privatisation des biens publics et d'attaquer les travailleurs du secteur public afin d'affaiblir le pouvoir syndical.

Cependant, ces attaques ne sont qu'un écran de fumée.

En proportion de l'économie, la taille du secteur public n'a jamais été aussi petite depuis des décennies.

Le fait est qu'en proportion de l'économie canadienne, le secteur public n'a jamais été aussi ténu depuis plusieurs décennies.

- **Le total des dépenses publiques** — y compris l'ensemble des dépenses dans les soins de santé, l'éducation, les services sociaux, les programmes communautaires, le transport public, les routes, l'eau publique et d'autres services publics, etc.¹ — a chuté à moins de 36 % de notre économie en 2007, le niveau le plus bas depuis 1974.
- **Les recettes fiscales en proportion de l'économie n'ont jamais été aussi faibles depuis plusieurs décennies.** Le total des recettes que le gouvernement tire des principales taxes (impôts sur le revenu, taxes de vente, taxes foncières, etc.) a chuté à moins de 32 % de notre économie en 2009, soit le niveau le plus bas depuis 1985.
- **Le montant total des paiements de la dette du gouvernement a chuté à 3,8 % l'année dernière, soit le niveau le plus bas depuis 1975,** ce qui représente moins de la moitié de ce qu'il était dans les années 1980 et 1990. Même si les récents déficits auront pour effet d'augmenter légèrement ces coûts, la persistance des faibles taux d'intérêt sur l'emprunt de l'état les maintiendra à un niveau très raisonnable.

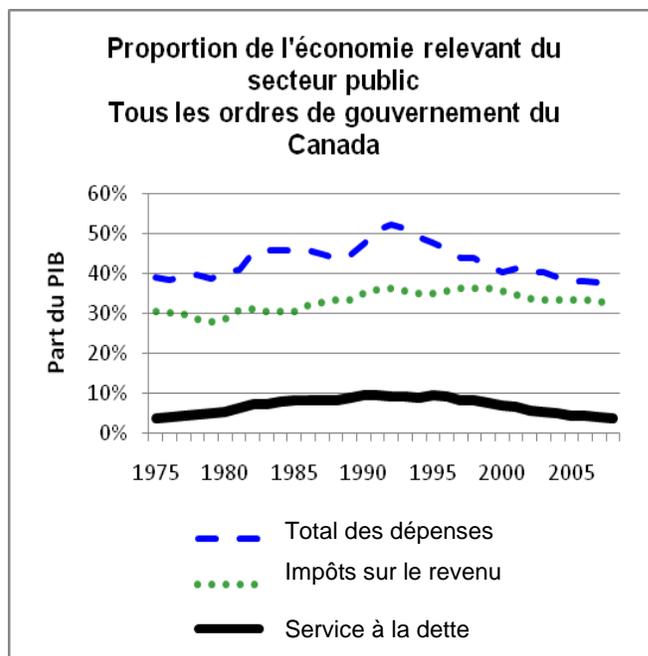
Moins de 10 cents pour chaque dollar des recettes gouvernementales sont aujourd'hui consacrés au paiement des intérêts. Cette portion n'a jamais été aussi faible depuis 1975.

Le ratio d'intérêt sur la dette du secteur public est de loin inférieur au ratio d'endettement brut auquel les grandes banques et le gouvernement permettent aux ménages d'emprunter en proportion de leur revenu. La SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) et les grandes banques permettent aux familles de souscrire à des hypothèques de manière à ce qu'au plus 40 % de leur revenu soit consacré au paiement de l'hypothèque et de la dette. S'il est rajusté sur la base des intérêts uniquement, ce ratio de service à la dette maximum représente jusqu'à 30 %.

Si l'on tient compte de cette mesure, il n'y a rien de préoccupant à ce que les ratios d'endettement moyens du secteur public soient de 10 % voire 20 %.

Les gouvernements ont d'autant plus de raisons d'investir dans une plus grande mesure que les ménages : l'économie prospère au fil du temps avec l'accroissement de la population et, contrairement aux individus, elle n'est pas confrontée à la réalité des décès ou de la retraite. Cela signifie que les gouvernements peuvent et doivent investir davantage aujourd'hui pour fournir des services à une population croissante. Comme l'économie est en expansion, il sera plus facile de générer un rendement sur ces investissements.

Les comparaisons internationales montrent également que le secteur public canadien représente une plus petite proportion de notre économie que la plupart des autres grands pays industrialisés. En outre, notre situation fiscale est meilleure que celle de tous les autres pays.



¹ Ne comprend pas le RPC et la RRQ qui sont autofinancés.

Le fédéral, le plus mince

En proportion de l'économie canadienne, tous les ordres de gouvernement ont subi un régime minceur et le fédéral arrive en tête de liste.

De 1990 jusqu'à 2008 (à chaque année à la même étape du cycle économique), la part des dépenses gouvernementales dans l'économie a été réduite de 20 %.

- En dépit des augmentations dans les coûts de soins de santé, les dépenses du gouvernement provincial en proportion de l'économie étaient de 9 % inférieures à ce qu'elles étaient en 1990.
- Même si les gouvernements locaux ont connu une expansion grâce à des dépenses en infrastructure au cours des dernières années, en 2008, ils dépensaient toujours 15 % de moins qu'en 1990 en proportion de l'économie.
- Les dépenses du gouvernement fédéral en proportion de l'économie ont été réduites de 32 %, soit près d'un tiers.
- Les revenus du gouvernement fédéral en proportion de l'économie ont chuté à 14 % au cours de la dernière année. Les statistiques annuelles jusqu'à 1961 montrent qu'ils n'ont pas atteint un niveau aussi bas depuis au moins 50 ans.

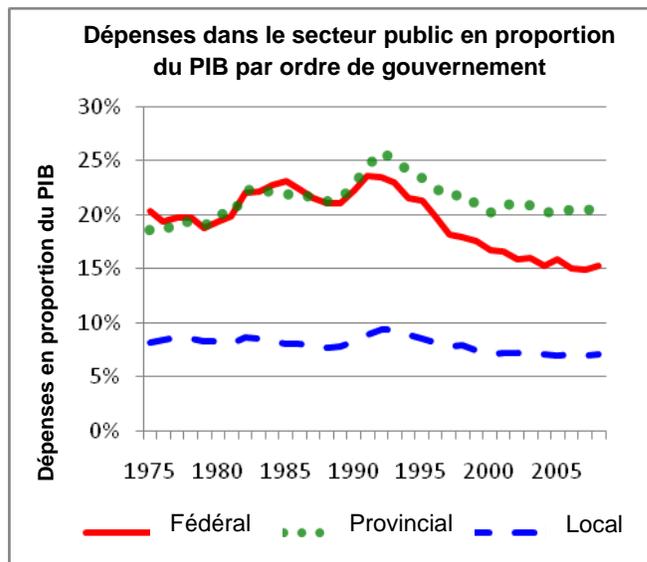
Au cours des deux dernières années, la récession a provoqué une augmentation des dépenses publiques. Cependant, la situation sera très éphémère. Le gouvernement fédéral estime qu'à défaut d'avoir pris des mesures de relance, l'économie aurait chuté encore de 2 % et 130 000 autres personnes se seraient retrouvées sans emploi.

Avec les réductions et les gels de dépenses à l'horizon, le rôle du gouvernement fédéral dans l'économie sera diminué d'autant plus.

Une grande majorité de Canadiens profiteraient de plus de financement dans les services publics et de revenus accrus.

La proportion des services publics dans l'économie canadienne a diminué même s'ils représentent une excellente ressource pour une grande majorité de Canadiens.

Chaque année, chaque Canadien reçoit des services publics, qu'il s'agisse de soins de santé, d'éducation, d'avantages pour les aînés, etc., dont la valeur est estimée en moyenne à 17 000 \$ par personne et à 40 000 \$ par ménage selon une [étude inédite réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives \(CCPA\)](#).



Toute proportion gardée, les prestations moyennes destinées aux personnes âgées et aux chefs de famille monoparentale sont supérieures, mais virtuellement pour l'ensemble des différents types de Canadiens, la valeur annuelle des services publics dépasse 13 000 \$ par année.

L'étude du CCPA révèle ce qui suit :

- 80 % des Canadiens auraient été avantagés si le gouvernement fédéral avait transféré la valeur de 1 % sur la TPS aux gouvernements locaux au lieu de réduire la taxe.
- 75 % des Canadiens se seraient retrouvés dans une situation plus avantageuse si les gouvernements provinciaux avaient investi davantage dans les soins de santé et l'éducation au lieu de réduire les impôts sur le revenu à la fin des années 1990 et au début des années 2000.
- 88 % des Canadiens se seraient trouvés dans une situation avantageuse si le gouvernement fédéral avait augmenté le financement destiné aux services publics fédéraux au lieu de réduire l'impôt sur les gains en capital au début des années 2000.

À la lumière de ces chiffres, il ne fait aucun doute que les gouvernements du Canada n'ont pas un problème de dépense ou un problème de déficit, mais bien un problème croissant de revenu.

Cet écart dans le revenu s'élargira encore davantage dans les années à venir. Les plans du gouvernement fédéral pour réduire son taux d'impôt sur le revenu des sociétés afin qu'il passe de 18 % à 15 % réduiront les recettes fédérales d'un total de plus de [20 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années](#). Les plans du gouvernement de l'Ontario pour réduire le taux d'impôt provinciale sur le revenu des sociétés pour qu'il passe de 14 % à 10 % au cours des trois prochaines années engendreront une perte de revenus de plus de 8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

Perspectives économiques canadiennes : la croissance sous la bride des mesures de relance

L'économie canadienne se redresse d'une période de récession grâce à d'importantes mesures de relance. Le PIB s'est accru à un taux annualisé de 5 % au 4^e trimestre de 2009, après une augmentation de seulement 0,9 % au 3^e trimestre.

Cette croissance est entièrement attribuable aux dépenses accrues des ménages et aux mesures de relance du gouvernement, en particulier l'investissement dans l'infrastructure. Les sociétés ont augmenté leurs bénéfices de 9 % aux deux trimestres, mais ont réduit l'investissement commercial dans l'économie.

Comme les gouvernements prévoient réduire leurs mesures de relance, les taux d'intérêts sont sur le point d'augmenter et les ménages sont endettés à des niveaux record, si le milieu des affaires n'investit pas davantage dans l'économie, la croissance économique attendue prendra du temps à s'installer. Néanmoins, même si les bénéfices sont croissants et que l'impôt sur le revenu des sociétés est faible, nous n'en n'avons observé que peu d'indices.

Le tableau suivant présente les prévisions économiques moyennes pour l'économie canadienne fournies par les grandes banques.

Indicateurs clés :

- **Activité économique.** L'économie canadienne devrait connaître une croissance moyenne de 2,8 % cette année après une décroissance de -2,6 % en 2009. Le PIB devrait s'accroître de 3 % au cours de la prochaine année puis ralentir graduellement.
- **Chômage.** Le taux de chômage devrait s'établir en moyenne à 8,3 % cette année, soit au même niveau que l'année dernière. La croissance relativement faible de l'emploi se traduira par un taux de chômage résolument élevé au cours des prochaines années.
- **Inflation.** L'inflation des prix à la consommation devrait s'accroître d'une moyenne de 1,7 % ou plus en 2010 puis augmenter jusqu'à 2 % ou plus en 2011 et au cours des années subséquentes.

Perspectives économiques canadiennes – Moyenne des prévisions du secteur privé				
Taux de croissance annuels (si non indiqué)	2008	2009	2010	2011
		<i>Réel</i>	<i>Prévu</i>	
Croissance de l'économie				
PIB réel	0,4 %	-2,6 %	2,8 %	3 %
- Dépenses de consommation	3 %	0,2 %	2,7 %	2,9 %
- Investissement des entreprises	0,2 %	-17,4 %	-0,3 %	4,7 %
- Dépenses gouvernementales	4,8 %	4,0 %	4,8 %	1,8 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	1,5 %	-1,6 %	1,0 %	1,7 %
Taux de chômage	6,1 %	8,3 %	8,3 %	7,8 %
Croissance de la productivité	-1,1 %	-0,8 %	1,1 %	1,4 %
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Profits des sociétés avant impôts	5,7 %	-34,8 %	15,5 %	12,1 %
Revenu personnel réel disponible	4,2 %	1,4 %	2,8 %	2,4 %
Taux d'épargnes personnelles	3,7 %	5 %	4,9 %	4,5 %
Mises en chantier (en milliers)	212	148	179	177
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois, Bons du Trésor	2,33 %	0,33 %	0,68 %	2,51 %
Long terme, 10 ans, Bons	3,61 %	3,23 %	3,60 %	4,25 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	93,81 \$	95,97 \$	99,99 \$	97,65 \$
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 9 mars 2010.</i>				

Économies provinciales : plus elles tombent de haut, plus elles rebondissent

Au cours de la dernière année, les économies de l'ensemble des provinces canadiennes ont diminué, et aucune région n'a été épargnée par la récession. En 2010, elles reprendront toutes de l'expansion et, comme c'est souvent le cas, certaines de celles tombées du plus haut rebondiront plus rapidement.

Les provinces les plus touchées par la récession sont aussi les plus grandes : l'Ontario, l'Alberta et la C.-B. Le taux de chômage s'est accru d'environ trois points de pourcentage dans l'ensemble de ces provinces l'année dernière.

Néanmoins, en ce qui concerne l'emploi, la reprise ne sera pas rapide. L'emploi devrait s'accroître en moyenne de seulement 1 % cette année, à peine un peu plus que le taux moyen de croissance de la population active.

Ainsi, cette année du moins, les taux de chômage se contenteront de diminuer lentement. Les perspectives pour 2011 sont plus prometteuses, pour peu que le secteur privé connaisse aussi une croissance. L'année dernière, l'inflation s'est établie en moyenne à 1 % ou moins dans chacune des provinces, et a montré une diminution globale dans certaines.

Grâce aux prix plus élevés du pétrole, les taux d'inflation augmentent déjà, et d'autres augmentations graduelles sont à prévoir cette année et l'année suivante.

Les nouvelles taxes de vente harmonisées exerceront une pression à la hausse sur l'inflation, surtout en Ontario et en Colombie-Britannique. Si le Québec emboîte le pas en augmentant de 1 % la TVQ en janvier prochain, l'inflation fera de même.

Le tableau suivant présente une moyenne des prévisions récentes disponibles par rapport aux indicateurs économiques clés à l'échelle provinciale, établies à partir des données fournies par la Banque TD, la Banque Royale du Canada, BMO Marchés de capitaux, CIBC Wood Gundy et la Banque Scotia. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées ci-dessus parce qu'elles sont fondées sur un plus petit groupe de prévisions.

Perspectives économiques provinciales								
Pourcentage de croissance annuelle (sauf indication)								
	<u>PIB réel</u>		<u>Emploi</u>		<u>Taux de chômage</u>		<u>Inflation</u>	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Canada	2,6	3,2	1,0	1,9	8,6	8,1	1,6	1,9
Terre-Neuve et Labrador	2,9	2,4	1,0	1,7	15,6	14,1	1,7	1,8
Île-du-Prince-Édouard	1,9	2,5	1,3	1,2	12,2	11,6	1,7	1,7
Nouvelle-Écosse	2,2	2,8	0,7	1,5	9,5	9,0	1,7	1,8
Nouveau-Brunswick	2,3	2,8	0,8	1,5	9,1	8,6	1,6	1,7
Québec	2,3	3,0	0,9	1,7	8,7	8,2	1,5	1,7
Ontario	2,6	3,3	0,9	1,9	9,4	8,8	1,9	2,1
Manitoba	2,5	3,2	0,8	1,8	5,6	5,1	1,5	1,7
Saskatchewan	3,1	3,7	1,1	2,2	5,4	4,8	1,7	2,1
Alberta	2,6	3,9	1,1	2,2	7,0	6,3	1,5	2,0
Colombie-Britannique	3,0	3,4	1,3	1,5	7,8	7,4	1,7	2,2

Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de cinq différentes banques en date du 9 mars 2010.
Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.

La croissance de l'emploi est essentielle à la croissance économique à court et à long terme

Aucun doute : les mesures de relance économique mises en œuvre par les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux ont entraîné des retombées positives sur l'emploi et l'économie.

Au cours de la dernière année, les marchés financiers se sont stabilisés, les dépenses de consommation ont augmenté et les investissements dans les rénovations résidentielles et l'infrastructure publique ont augmenté rapidement.

Le gouvernement fédéral [estime](#) que ses mesures de relance avaient contribué à créer ou à maintenir 130 000 emplois en date de janvier 2010.

On estime qu'environ la moitié de ces emplois (67 000) ont été créés ou maintenus dans le secteur des services (p. ex., la vente au détail), environ 29 000 emplois ont été créés dans le secteur de la construction et encore 32 000 emplois ont été conservés dans le secteur manufacturier. Contrairement à la perception publique, ces mesures de relance publiques ont contribué à créer et à maintenir très peu d'emplois dans le secteur public.

D'une façon générale, les estimations du gouvernement fédéral semblent raisonnables : si aucune mesure n'avait été prise, le taux de chômage s'élèverait à 9 % au lieu de 8,3 %. Ces chiffres ne comprennent pas l'effet des importantes réductions des taux d'intérêts de la Banque du Canada, qui ont généré à elles seules peut-être jusqu'à 100 000 emplois et plus.

À défaut de s'être doté de ces mesures de relance incisives, le taux de chômage national aurait pu atteindre 10 %. En fait, nous avons connu une croissance de l'emploi intermittente mais graduelle depuis l'été.

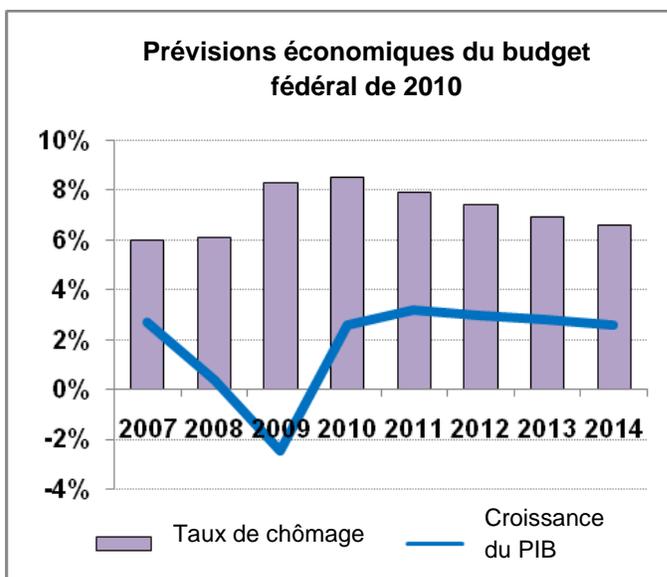
Néanmoins, en janvier, par rapport au début de la récession il y a 15 mois, 380 000 travailleurs de plus étaient en chômage et 270 000 personnes de moins sur le marché du travail.

Même si l'économie reprend lentement, on prévoit que la croissance de l'emploi sera lente et ce, pour diverses raisons :

- Les gouvernements fédéral et provinciaux retirent graduellement leurs mesures de relance cette année;
- Les taux d'intérêt devraient augmenter après l'été;
- En dépit des bénéfices croissants, les entreprises n'augmentent toujours pas leur investissement dans l'économie;

- Les ménages sont endettés à des niveaux record. L'augmentation des taux d'intérêt et la faible croissance de l'emploi et des salaires exercent une pression sur le budget des ménages;
- La valeur du dollar canadien devrait aussi augmenter, ce qui n'aidera en rien nos exportateurs.

En outre, bon nombre de mesures de relance du gouvernement fédéral ont tout simplement contribué à maintenir des emplois, par exemple, le programme de travail partagé de l'assurance-emploi et le soutien au secteur manufacturier. Ces mesures ont créé une grande marge de main-d'œuvre inutilisée, ce qui se traduit par une croissance de l'emploi plus lente en dépit de l'amélioration de la situation économique.



D'autres mesures, comme le crédit d'impôts pour la rénovation, ont eu pour effet en de générer aujourd'hui des dépenses qui auraient été engagées demain, ce qui se traduira par un ralentissement des dépenses et de la croissance de l'emploi dans les prochains mois.

Dans ce portrait peu optimiste de la situation, les gels et les réductions de dépenses publiques, ainsi que les mises à pied seront d'autant plus préjudiciables à l'économie.

Une trop grande proportion des mesures de « relance » du gouvernement fédéral sont destinées essentiellement à soutenir la dépense, et trop peu à renforcer notre économie à plus long terme.

Les prévisions du budget du gouvernement fédéral montrent qu'après une reprise initiale, la croissance économique diminuera lentement et le taux de chômage demeurera farouchement élevé.

Il faudra probablement attendre au moins jusqu'en 2011 pour que le niveau d'emploi revienne au niveau où il se trouvait au commencement de la récession, et il faudra attendre encore davantage pour que le taux de chômage diminue.

Quoi qu'il en soit, à plus long terme, le marché du travail sera confronté à un problème différent.

La quasi-totalité des prévisions économiques à long terme convergent sur un point : le Canada sera aux prises avec une diminution de la croissance de la population active alors que la génération du baby-boomer atteint l'âge de la retraite et que l'accroissement de la population se fait plus lent.

Les taux élevés de retraite auront une influence notable dans plusieurs sphères du secteur public. Par exemple, 40 % des travailleurs de la fonction publique fédérale seront admissibles à la retraite au cours des cinq prochaines années.

Le directeur parlementaire du budget (DPB) du Canada [prévoit](#) que la croissance de la population active deviendra nulle après une décennie, et demeurera à ce niveau dans l'avenir prévisible. Une autre étude réalisée récemment par [Rick Miner](#) prévoit des « pénuries » de main-d'œuvre d'un million ou plus de travailleurs, en Ontario seulement, d'ici 2030.

On pourrait donc s'attendre à une chute marquée du taux de chômage. Toutefois, si les travailleurs n'ont pas les compétences nécessaires pour occuper les nouveaux emplois qui se créent, il se pourrait que l'on observe un taux de chômage élevé flanqué de vacances dans les emplois qualifiés à pourvoir. Le rapport de l'Ontario prévoit que 700 000 travailleurs pourraient se retrouver sans emploi dans la province d'ici 20 ans, alors que 1,7 millions d'emplois demeureraient vacants par manque de travailleurs qualifiés.

Il est peu probable qu'un déséquilibre de cette envergure s'installe dans le marché du travail. En effet, ni le directeur parlementaire du budget (DPB) ni le rapport de l'Ontario ne tiennent compte de la participation croissante des travailleurs plus âgés à la population active. Cette tendance n'est pas sur le point de fléchir : les gouvernements repoussent l'âge de retraite, de plus en plus de travailleurs travaillent plus longtemps soit pour obtenir un meilleur revenu de retraite ou simplement parce qu'ils désirent continuer de travailler.

Certes, ces facteurs contribueront à réduire le déséquilibre, quoique, dans une faible mesure. D'autre part, l'économie s'ajustera aussi dans une certaine mesure. La pénurie de travailleurs qualifiés signifie aussi que notre économie ne pourra s'accroître aussi rapidement que prévu. Voilà exactement où se trouve le problème! La pénurie de travailleurs, en général, et de travailleurs qualifiés, en particulier, freinera grandement l'expansion économique. Les recettes publiques seront moindres et l'endettement public augmentera rapidement. Même sans tenir compte de l'asymétrie des compétences, le DPB prévoit que le ratio dettes/PIB du gouvernement fédéral pourrait tripler d'ici 40 ans. Le danger est que l'alarmisme au sujet des déficits et des dettes publiques risque d'entraîner des réductions des dépenses publiques au moment même où l'on a besoin exactement du contraire.

Nous devons immédiatement prendre des mesures pour stimuler la croissance de l'emploi, aujourd'hui comme dans l'avenir, autrement, la lente croissance de l'emploi et le sous-investissement dans l'éducation et le perfectionnement des compétences deviendront un lourd fardeau pour notre économie et nos finances publiques. Voici quelques-unes des priorités qu'il conviendrait d'envisager :

- Il faut accroître le financement destiné aux universités et aux collèges afin d'accroître l'accès à une éducation de qualité. Dans le contexte d'un taux de chômage croissant, en particulier chez les jeunes, la demande pour un enseignement supérieur a augmenté de façon remarquable.
- Une récession offre une formidable occasion pour réoutiller les travailleurs avec les compétences requises et trouver les possibilités d'emploi dans les industries émergentes. Au lieu de percevoir les personnes sans emploi comme un problème, mieux vaut les considérer comme un atout, possédant des compétences et des habiletés qui peuvent être mises à contribution. Un bon exemple de politique industrielle proactive est l'initiative qu'a mis en oeuvre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse pour convertir l'usine TrentonWorks qui a fermé et réembaucher ses travailleurs pour fabriquer des éoliennes.
- Aller de l'avant avec des services publics de qualité pour ce qui est de l'éducation de la petite enfance et de la garde d'enfants, comme le fait l'Ontario, ce qui contribuera à dégager du temps pour les parents qui pourront acquérir des compétences et réintégrer la population active.

L'un des avantages à valeur ajoutée des investissements dans ce secteur est qu'il génère le plus grand nombre d'emplois et représente [la plus importante mesure de relance économique](#) de tous les secteurs. De nouvelles données montrent qu'ils peuvent aussi contribuer à inverser les taux de fécondité en déclin et, par conséquent, contribuer à l'accroissement de la population dans l'avenir.

- Les mesures visant à aider les groupes qui revendiquent l'égalité pour obtenir les compétences, les qualifications nécessaires et un travail décent sont essentielles tant pour des raisons sociales qu'économiques.
- En raison du vieillissement de la population, il faut investir davantage dans les soins de santé préventifs et les soins de longue durée de qualité, autrement, les familles et les milieux de travail seront confrontés à un désordre croissant.

Effets de la récession sur l'emploi

Changements dans l'emploi et la population active au cours du dernier mois et depuis octobre 2008, début de la récession.

Tous les chiffres sont exprimés en milliers sauf où ils sont indiqués en %

				Janvier 2010		
				Changement de		Changement de pourcentage Par rapport à octobre 2008
	Oct. 2008	Déc. 2009	Janv. 2010	Déc. 2009	Oct. 2008	
Population active						
Population active	18 346	18 437	18 456	18,9	109,8	0,6 %
Emploi	17 195	16 881	16 924	43,0	-270,3	-1,6 %
Temps plein	14 004	13 677	13 679	1,4	-325,6	-2,3 %
Temps partiel	3 191	3 204	3 246	41,5	55,3	1,7 %
Chômage	1 152	1 556	1 532	-24,1	380,2	33,0 %
Taux de chômage (%)	6,3 %	8,4	8,3	-0,1	2,0	
Taux de participation (%)	67,8 %	67,1	67,1	0,0	-0,7	
Emploi						
Femmes 25 +	6 854	6 880	6 911	31,0	56,7	0,8 %
Hommes 25 +	7 740	7 610	7 592	-17,3	-147,8	-1,9 %
Jeunes	2 601	2 392	2 421	29,3	-179,2	-6,9 %
Secteur public	3 462	3 437	3 451	13,4	-11,4	-0,3 %
Secteur privé	11 082	10 704	10 758	53,7	-323,8	-2,9 %
Travail autonome	2 651	2 740	2 716	-24,0	64,9	2,4 %
Emploi par industrie						
Biens						
Agriculture	326	315	305	-10,4	-21,1	-6,5 %
Foresterie, pêche, mines, gaz et pétrole	339	306	311	5,7	-27,5	-8,1 %
Services publics	149	147	144	-2,2	-4,3	-2,9 %
Construction	1 251	1 186	1 186	-0,4	-64,5	-5,2 %
Fabrication	1 975	1 763	1 747	-15,7	-227,6	-11,5 %
Services						
Commerce	2 677	2 654	2 677	23,4	0,6	0,0 %
Transport et entreposage	871	789	792	2,9	-78,3	-9,0 %
Finances, assurances, immobilier	1 071	1 113	1 127	14,3	56,0	5,2 %
Professionnels, scientifiques et techniques	1 204	1 242	1 220	-22,4	15,5	1,3 %
Affaires, construction et autres services de soutien	670	616	651	34,4	-19,4	-2,9 %
Éducation	1 208	1 229	1 229	0,0	20,5	1,7 %
Soins de santé et aide sociale	1 922	1 994	1 990	-4,0	67,8	3,5 %
Information, culture et loisirs	749	775	778	2,2	28,7	3,8 %
Logement et services alimentaires	1 066	1 055	1 069	14,1	3,7	0,3 %
Autres services	766	784	774	-10,0	8,1	1,1 %
Administration publique	953	913	924	11,0	-28,6	-3 %

Quels facteurs exercent une pression à la hausse, à la baisse puis de nouveau à la hausse sur l'inflation?

Au Canada, le taux d'inflation des prix à la consommation a évolué en dents de scie au cours des deux dernières années.

À l'été 2008, le taux d'inflation national s'est accru de +3,5 %; l'été dernier, il a chuté de -0,9 % puis est remonté en janvier jusqu'à +1,9 %. L'inflation a aussi évolué à la hausse et à la baisse selon différents taux dans différentes provinces.

Que se passe-t-il et à quoi pouvons-nous nous attendre au cours des prochaines années?

Trois principaux facteurs expliquent l'évolution de l'inflation au Canada au cours des dernières années :

- Les prix du gaz et du pétrole, qui ont varié d'une année à l'autre et les différences d'impact selon les provinces.
- Les prix du logement et les coûts ont suivi différentes vagues à l'échelle du pays et ont eu une incidence importante sur les taux d'inflation dans les provinces.
- Les taxes de vente, y compris les réductions de la TPS et les augmentations prévues aux taxes de vente provinciales.

Il est très difficile de prévoir les prix du gaz et du pétrole. Ils sont influencés par les intempéries de différentes façons et font de plus en plus l'objet de spéculations

de la part d'énormes fonds de placement spéculatifs. Les négociateurs ont gagné ou perdu des milliards de dollars dans ces titres. Les technologies d'extraction, les nouvelles sources d'approvisionnement et les décisions de production par les principaux exportateurs ont également exercé une grande influence.

Selon les prévisions actuelles, le prix du pétrole brut augmentera de façon modérée au cours des deux prochaines années. Le prix du gaz naturel a rebondi un peu depuis les faibles niveaux de l'automne, et la tendance est de nouveau à la baisse. En moyenne, les prix seront supérieurs à ce qu'ils étaient l'année dernière, ce qui exercera une pression à la hausse sur le taux d'inflation. Les prix du pétrole ont aussi une plus forte influence dans les provinces atlantiques du Canada parce qu'il est beaucoup plus utilisé pour le chauffage des maisons.

Au Canada, le prix des maisons a beaucoup augmenté, puis a diminué d'une moyenne de 10 % en raison de la récession avant d'atteindre de [nouveaux sommets](#) dans la plupart des marchés en raison de la faiblesse record des taux d'intérêt.

Aussitôt que les taux d'intérêt hypothécaires commenceront à augmenter plus tard cette année et que les nouvelles taxes entreront en vigueur, il est inévitable de s'attendre à ce que le prix des maisons commence à diminuer. Toutefois, à moins que le prix des maisons ne chute rapidement, ces facteurs ne devraient pas réduire exagérément l'inflation. C'est parce que les mesures de l'indice des prix à la consommation tiennent compte uniquement du prix des nouveaux logements, qui, au Canada, ont été moins volatiles. En outre, les augmentations des taux hypothécaires viendront contrer cette pression à la baisse sur les prix en augmentant le coût d'accession à la propriété. Les augmentations des taxes foncières stimuleront l'indice des prix.

Les réductions de la TPS au milieu de l'année 2006 et au milieu de l'année 2008 ont réduit le taux d'inflation d'environ un quart de point de pourcentage à chacune des quatre dernières années. L'instauration d'une taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en C.-B., cette année, devrait augmenter le taux d'inflation d'un tiers de point de pourcentage cette année et la suivante dans les deux provinces. À l'échelle nationale, l'augmentation sera environ de moitié.

Le projet d'augmentation de la TVQ du Québec en janvier 2011 pourrait exercer une pression à la hausse sur l'inflation dans la province d'environ 0,6% en 2011.

D'autres facteurs ont exercé une influence importante à plus long terme, mais ils ont joué un rôle moindre récemment. Par exemple, le faible coût des importations de l'Asie et la forte concurrence pour la vente au détail ont eu pour effet de réduire les prix à la consommation pendant de nombreuses années, mais il y a des limites à d'éventuelles baisses de ces prix. Les changements dans les taux de change ont aussi eu une incidence sur les prix à la consommation; toutefois, cet effet « par relais » est aujourd'hui plus modéré pour différentes raisons.

En somme, on peut s'attendre à ce que les taux d'inflation augmentent au cours des deux prochaines années et dépassent la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada.

Les économistes des grandes banques prévoient une augmentation du taux national d'inflation de 1,7 % en 2010 et de 2,0 % en 2011. Étant donné les pressions à la hausse sur les prix, il est probable que l'inflation atteigne ces niveaux ou des niveaux plus élevés.

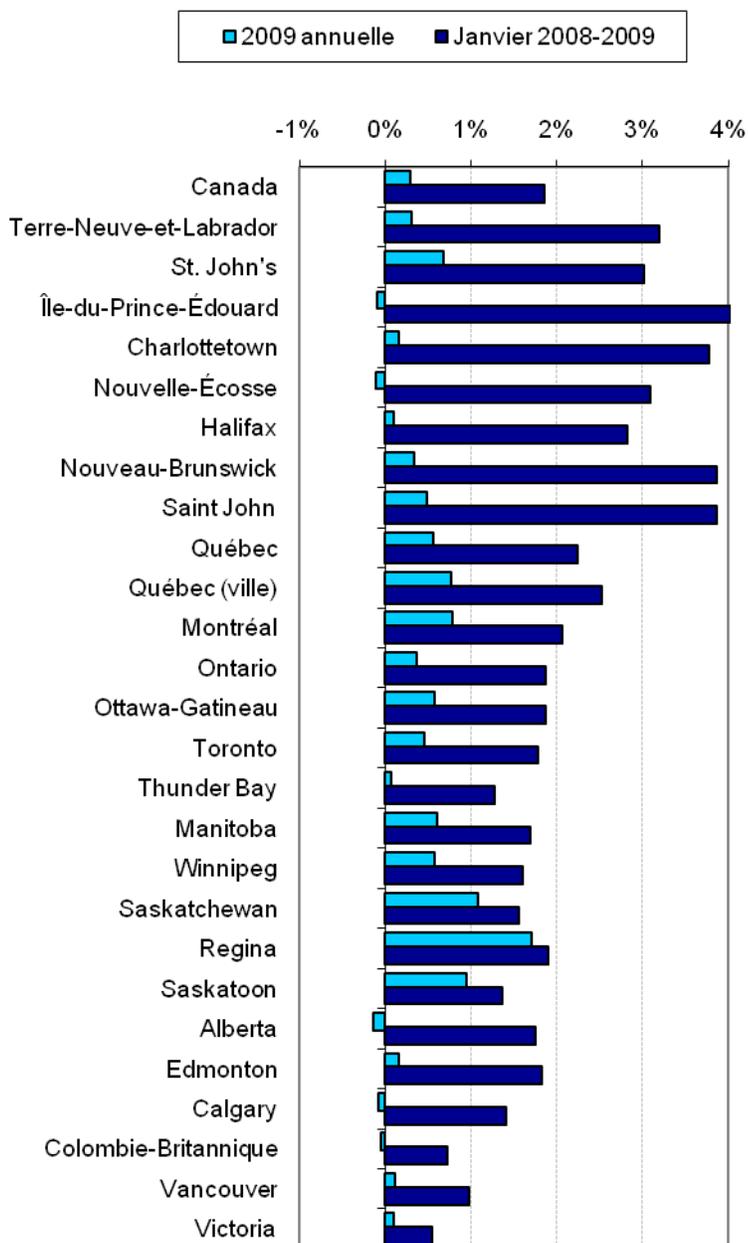
Le budget de 2010 du gouvernement fédéral prévoit que l'inflation sera de 1,7 % en 2010, qu'il augmentera à 2,2 % en 2011 puis à 2,1 % de 2010 jusqu'à 2014.

À l'échelle provinciale, les grandes banques s'attendent à ce que les prix diminuent, surtout en Ontario (en moyenne de 1,9 % en 2010 et de 2,1 % en 2011) et en Colombie-Britannique (en moyenne de 1,7 % en 2010 et de 2,2 % en 2011) en raison de l'instauration des taxes de vente harmonisées dans ces provinces. Ces moyennes sont probablement conservatrices. La Banque TD, qui a réalisé une [analyse détaillée](#) de l'incidence de la TVH sur les prix, [prévoit](#) que l'inflation atteindra 2,4 % en 2011 en Ontario et en C.-B.

Comme le montre le tableau sur les perspectives provinciales, les taux d'inflation des autres provinces devraient tous augmenter au cours des deux prochaines années, quoique un peu plus lentement qu'en Ontario et en C.-B.

Les prix devraient aussi augmenter plus rapidement au Québec si la TVQ est augmentée en 2011; cependant, pour l'instant, ce facteur ne semble pas entrer en ligne de compte dans les prévisions.

Inflation de l'IPC par province et ville



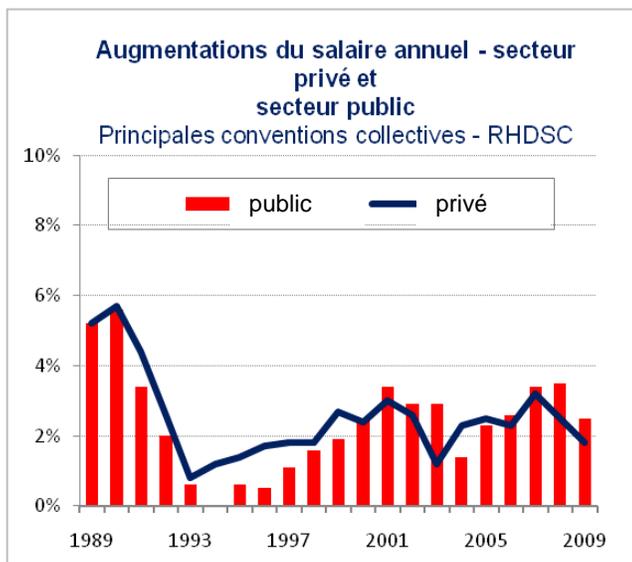
Source: Statistique Canada Tableau 326-0001

L'économie s'améliore mais les négociations se compliquent

Même si l'économie récupère et que l'inflation augmente, les travailleurs de la plupart des régions et secteurs de l'économie ont déjà connu ou connaîtront sous peu un ralentissement des augmentations de leur salaire de base.

Au cours d'un ralentissement économique, les travailleurs du secteur public sont habituellement les premiers touchés par les mises à pied, le ralentissement des augmentations salariales, les coupures ou les concessions.

Le taux de chômage élevé, les déficits croissants, les réductions du financement, le ressentiment du public et parfois les mesures législatives sont utilisés pour ralentir les augmentations de la masse salariale des travailleurs du secteur public.



Voilà quel a été le scénario dans les récessions précédentes – qu'elles aient été générées par des taux d'intérêt élevés ou causés par les rouages internes de l'économie – la situation semble se répéter encore une fois.

Comme le montre le tableau à la page suivante, les augmentations salariales dans le secteur privé ont ralenti à mesure que s'est installé le ralentissement de l'économie alors que la plupart des travailleurs du secteur public ont quand même été en mesure d'obtenir des augmentations salariales supérieures au coût de la vie.

Les travailleurs des provinces riches en pétrole ont obtenu les augmentations salariales moyennes les plus élevées dans les conventions collectives réglées l'année dernière, où l'on a constaté une augmentation moyenne de 5 % à Terre-Neuve et en Saskatchewan et de 4,5 % en Alberta.

Les augmentations salariales négociées dans la plupart des autres provinces ont atteint en moyenne 2 % et 3 %, à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Î.-P.É., où les moyennes représentent un seul règlement ou quelques-uns.

Les travailleurs syndiqués du secteur de la construction et des services publics ont été en mesure de maintenir des rajustements salariaux supérieurs à la moyenne. Cependant, cela ne reflète pas les tendances salariales plus générales dans le secteur de la construction où les salaires moyens ont diminué.

Au cours de la dernière année, les travailleurs protégés par une convention collective ont obtenu des augmentations du taux horaire supérieures à celles des travailleurs non syndiqués, une tendance à contrecourant de celle mentionnée précédemment. C'est ce qui se produit habituellement pendant le cycle économique : les augmentations des conventions collectives sont susceptibles d'être moindres pendant le cycle d'expansion, mais elles offrent une meilleure protection salariale et de meilleurs emplois pendant les périodes de ralentissement.

Toutefois, aujourd'hui, les négociations – ou les règlements imposés – sont beaucoup plus difficiles. Voici les principales négociations entreprises par le SCFP ou ses principaux secteurs d'intervention :

- Après des gouvernements provinciaux de Nouvelle-Écosse et du Québec, pour la réduction du déficit;
- En Saskatchewan, où les revenus provenant de la potasse ont chuté;
- En Colombie-Britannique, où les transferts de financement ont été gelés;
- Après des universités aux prises avec de fortes pressions financières en Ontario.

Les études de planification de la rémunération montrent que les travailleurs non syndiqués peuvent s'attendre à des augmentations moyennes du salaire de base de 2,7 % en 2010 alors que dans le cas des travailleurs syndiqués, ils peuvent s'attendre à des moyennes de 2,1 %. Hormis les salaires, d'autres problèmes majeurs doivent aussi être réglés, notamment la question de l'externalisation, de la sécurité d'emploi (alors que les gouvernements menacent d'avoir recours à l'externalisation et à la privatisation) et de la préservation des régimes de pension.

Voici quelques conventions collectives majeures conclues par le SCFP récemment	
Employeur	Augmentation moyenne
Vancouver Paramedics (un an imposé)	3,0
Ville de Medicine Hat	4,5
Manitoba Hydro	2,4
Université McMaster	3,0
Toronto Public Library	2,0
Université de Toronto	3,1
Hôpitaux de l'Ontario (OCHU)	2,0

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre							
	2007	2008	2009	2009- T1	2009-T2	2009-T3	2009-T4
Tous les secteurs	3,3	3,2	2,4	2,4	2,7	1,9	2,1
Secteur public	3,4	3,5	2,5	2,4	2,8	2,2	2,3
Secteur privé	3,2	2,5	1,8	2,8	1,9	1,6	1,5
Inflation de l'IPC :	2,2	2,3	0,3	1,2	0,1	-0,9	0,8

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2007	1,6	2,8	3,0	2,5	3,2	3,1	3,0	4,1	4,9	3,0	3,6	2,8
2008	5,0	3,0	4,1	3,7	2,3	2,6	3,4	5,1	4,8	2,7	-	2,8
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,8	5,0	4,5	2,8	2,3	1,6
2009-T1	5,0	3,6	3,0	-	1,7	2,5	2,8	5,3	4,5	-	-	1,8
2009-T2	5,0	-	-	-	2,8	2,5	3,2	-	4,5	2,8	-	1,6
2009-T3	-	-	3,4	6,0	-	2,2	-	4,8	4,5	2,9	3,0	0,8
2009-T4	-	-	2,1	-	2,1	1,9	2,4	-	4,2	3,0	0,0	1,8
2009-IPC	0,3	-0,2	-0,2	0,3	0,6	0,4	0,6	1,0	-0,1	0,0	0,3	0,3

Moyenne des règlements salariaux par industrie – conventions collectives majeures						
Industrie	2007	2008	2009	2009-T2	2009-T3	2009-T4
Primaire	4,7	4,3	2,5	-	-	-
Services publics	3,9	2,3	3,0	3,0	3,0	2,4
Construction	3,4	5,4	3,7	3,7	4,2	2,5
Fabrication	2,5	1,1	1,6	1,8	1,2	1,1
Commerce de gros et de détails	2,4	2,8	1,7	2,0	1,9	1,6
Transport	2,7	3,1	1,1	1,7	0,3	2,1
Information et culture	3,0	2,0	2,0	2,2	2,7	1,9
Finances et services professionnels	3,6	2,8	2,6	2,8	2,9	2,8
Éducation, santé et services sociaux	3,5	3,8	3,0	2,9	2,7	2,4
Loisirs et hôtellerie	3,3	1,9	2,0	1,5	1,9	-
Administration publique	3,4	2,8	2,1	2,4	2,0	2,3

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Grands règlements salariaux, [à jour en date du 8 mars 2010] http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml, Indice des prix à la consommation (Statistique Canada 326-0001).